

SEANCES HEBDOMADAIRE - SAISON 2021 - 2022

MARDI		
18h00 - 20h00	Fleuret jeunes	C.R.S.A. ** Maître GERARD Thierry
18h00 - 19h30	Sabre Laser (Jeunes / Adultes)	P&M Curie* Maître BRUNET Robert

MERCREDI		
9h00 - 10h30	Fleuret jeunes	P&M Curie*
10h30 - 12h00	Fleuret jeunes	P&M Curie*
14h00 - 15h30	Fleuret jeunes	P&M Curie*
15h30 - 17h00	Fleuret jeunes	P&M Curie*
18h00 - 21h30	Fleuret (Jeunes) & Epée (adultes)	C.R.S.A. ** Maître GERARD Thierry
14h00 - 15h00	Cours 1 Baby Escrime	LEYSSENS Isabelle
15h00 - 16h00	Cours 2 Baby Escrime	

JEUDI		
16h30 - 18h00	Fleuret	P&M Curie* Maître GERARD Thierry
19h00-20h30	Escrime Artistique	P&M Curie* Maître GERARD Thierry

VENDREDI		
17h00-19h30	Fleuret	P&M Curie* Maître GERARD Thierry
19h30 - 21h00	Fleuret et Epée (Adulte)	P&M Curie* Maître GERARD Thierry

SAMEDI (et / ou) DIMANCHE	
Compétition ou représentations extérieures selon calendrier du Club	

LUNDI	
Jour de Repos hebdomadaire	

Les deux salles d'armes mises à disposition pour notre Club sont disponibles comme mentionnées précédemment hormis les périodes de vacances. Toute modification de planning vous sera communiquée par votre Maître d'Armes (appels ou SMS) ou par notre Secrétaire Générale.

Une diffusion sur le site internet et un envoi de mail complètera l'information. Les séances sont mixtes.

Nota : Les créneaux sont à titre indicatifs, possibilités de modifications (voir auprès des entraîneurs).

Salle d'Armes Escrime du FCM (siège)*

(Salle au-dessus de la Piscine)

7, rue Pierre et Marie Curie

68100 MULHOUSE

Fixe : 03.89.42.68.43

Centre Régional Sportif d'Alsace (CRSA)**

(Secteur Escrime au R-2)

5, rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Tél : 03.89.60.54.26

Club d'Escrime FCM-Escrime

7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com

DEMANDE D'INFORMATIONS PERSONNELLES

- NOM : NÉ(E) LE : / /
- PRÉNOM : À :
- NATIONALITÉ : Sexe : Dame Homme
- ADRESSE :
- CODE POSTAL / VILLE :
- PROFESSION DU TIREUR : Tél :
- PROFESSION DE LA MAMAN : Tél :
- PROFESSION DU PAPA : Tél :
- ADRESSE E-MAIL (OBLIGATOIRE) :

- FLEURET EPÉE BABY ESCRIME ESCRIME ARTISTIQUE SABRE LASER
- PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB (bénévolet) PARTICIPATION AG DU CLUB (15 octobre 2021)
- Origine de l'inscription au Club : Scolaire Animation Autre (à préciser) :

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE PHOTOGRAPHIEE

AUTORISE, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, le FCM-Escrime dont le siège est situé au 7, rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse et toute personne agissant pour son compte à utiliser, reproduire et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image ou celles de mes enfants qui sera photographiée à l'occasion des divers activités de l'association.

N'AUTORISE PAS. Signature(s) :

A :

Le :

CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

Calcul de la cotisation : (Activité) x (Tariff) + (Location) = €

CERTIFICAT MEDICAL (date : / / 20.....) DOSSIER D'INSCRIPTION ET COTISATION

- Certificat Médical (1ère inscription au Club) Dossier rempli : n°
- Attestation Médical (réinscription + certif. de - 3ans) Catégorie Tireur :
- Certificat Médical Vétérain Chèque de Caution :

COTISATION DU TIREUR (CHQ. / LIQUIDE / RIB) Numéro de licence FFE :

..... / /
(lundi 04 Octobre) : (lundi 17 janvier) : (lundi 25 avril)

Toute information inscrite dans le cadre entrainera un refus du dossier par le Club

Club d'Escrime FCM-Escrime

7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION FCM-ESCRIME

1882 - 2022
Année des 140 ans du Club

SAISON 2021 / 2022

COTISATIONS ANNUELLES - SAISON 2021 / 2022

*offre spéciale 140 ans du Club

<input type="checkbox"/> ADULTE	<input type="checkbox"/> DAME DE D'ARTAGNAN	70 €
<input type="checkbox"/> JEUNE (- de 18 ans) et ETUDIANT	<input type="checkbox"/> LICENCE ADMINISTRATIVE	50 €
<input type="checkbox"/> BABY ESCRIME (4 à 7 ans)	TARIF DEGRESSIFS FAMILLES *	
<input type="checkbox"/> ESCRIME ARTISTIQUE	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°1	100%
<input type="checkbox"/> SABRE LASER	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°2	75 %
<input type="checkbox"/> ÉTUDIANT CONV. SUAPS **	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°3	50%
<input type="checkbox"/> LOC. DE MATERIEL (voir enseignement)	<input type="checkbox"/> MEMBRE N°4	25%

Compris dans les cotisations FCM - Tarif des licences FFE (+) : **Montant licence FFE / Participation à la vie du CR / Coût total**

Selon catégories : **M5 à M7 : 14.50 / 13.00 / 27.50€ / M8 : 26.50 / 23.00 / 49.50€ / M11 à V4 : 32.50 / 30.00 / 62.50€**
Enseignant : 35.50 / 30.00 / 65.20€ - Dirigeant : 22.50 / 16.00 / 38.50€ - Passe Compétition : 0.00€ - Participation ATE68 : 3.00€
Handisport : 9.00 / 00.00 / 9.00€ - Sabre Laser : 9.00 / 00.00 / 9.00€

Exceptionnellement pour les 140 ans du Club, un adulte qui pratique deux activités différentes, devra régler sa cotisation par l'équivalent de deux activités, soit 140+140=280€

(ex : Escrime moderne + Artistique = Escrime moderne + Sabre Laser = Artistique + Sabre Laser = 140+140 = 280€)

(*) Les cotisations des adultes sont, prises en compte en premier dans le calcul global de la facture « Famille ». La réduction pour les cotisations familles ne s'applique pas au montant de la licence.

(**) La convention SUAPS réalisée avec l'UHA de Mulhouse concerne uniquement la 1ère année liée à la découverte de l'escrime, les étudiants devront présenter obligatoirement leur attestation SUAPS avec le dossier d'inscription.

MATERIEL D'ESCRIME

Le règlement FFE dispose que le tireur doit être équipé d'une tenue adaptée à sa catégorie pour les entraînements. En compétition, le règlement français impose le port de matériel estampillé CE quelle que soit la catégorie.

A la suite du Covid-19 et du protocole adopté par les autorités, le FCM-Escrime a pris la décision de supprimer la mutualisation des équipements individuels depuis la saison 20/21. Le matériel sera loué individuellement (50€ maxi) sur toute la saison et sera rendu en fin de saison contre le chèque de caution de 300.00€.

Une liste de Location de Matériel sera communiquée par le Maître d'Armes avec la précision du matériel emprunté.

Le FCM-Escrime propose sa bourse aux vêtements le même jour que l'Assemblée Générale. (prévue le 15.10.2021).

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Comprend impérativement le Formulaire dûment rempli, le Certificat Médical et la totalité de la Cotisation Annuelle.

LA COTISATION DE SOLIDARITE

Le président ou les Maîtres d'Armes sont à votre disposition pour évoquer très simplement et en toute confidentialité votre situation financière

L'ECHELONNEMENT LA COTISATION

Possibilité d'échelonner la cotisation jusqu'à 3 CHQ maxi
 Les 3 dates d'encaissement sont précisées ci-dessus
 *sauf en cas de cotisation 140 ans



BULLETIN D'INSCRIPTION FCM-ESCRIME

1882 - 2022
Année des 140 ans du Club

SAISON 2021 / 2022

CERTIFICAT MÉDICAL :

❖ 1ÈRE INSCRIPTION :

Le certificat médical est obligatoire pour la 1ère inscription au club d'escrime et doit :

- Attester l'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime.
- Autoriser la participation aux compétitions de sa catégorie.
- Autoriser le simple surclassement (afin de pouvoir tirer dans la catégorie immédiatement supérieure), pour toute demande de double surclassement veuillez-vous rapprocher du maître d'armes.
- Comporter date, signature et cachet du médecin.

❖ RENOUVELLEMENT :

Si certificat de moins de trois ans : fournir l'attestation après avoir rempli l'auto-questionnaire.

❖ VÉTÉRAN :

Fournir le certificat médical propre à la catégorie Vétérans (40ans et +).

COTISATION :

La cotisation comprend la licence et l'assurance fédérale, le prêt de tout le matériel spécifique, l'encadrement par un cadre technique diplômé.

La totalité de la cotisation devra obligatoirement être versée lors du dépôt du dossier d'inscription.

Possibilité d'échelonnement de la cotisation en précisant les mois d'encaissement au dos des chèques.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE :

Notre site internet est alimenté par des photos prises lors de nos différentes activités (fêtes, compétitions, entraînements), c'est pourquoi nous vous demandons votre accord par cette autorisation de droit à l'image pour leur affichage sur le site.

DOSSIER COMPLET A REMETTRE AU SECRETARIAT OU AU MAITRE D'ARMES

SOIT PAR COURRIER

A l'attention de Mme LEYSSENS
 Secrétaire Générale du FCM-Escrime
 11, rue de l'ILL - 68720 ILLFURTH
 Tél : 06.15.26.14.89

SOIT PAR DÉPÔT AU MAITRE D'ARMES

A l'attention de Maître Thierry GERARD
 Maître d'Armes du FCM-Escrime
 7, Rue Pierre Curie - 68100 MULHOUSE
 Tél : 06.07.18.50.81

Les demandes des licences à la FFE (Fédération Française d'Escrime) seront effectuées lorsque le dossier d'inscription sera complet (fiche + cotisation + certificat).

Le retour du formulaire vous engage pour la saison entière, seule la cotisation déduite de la Licence pourra être remboursée (au prorata des mois écoulés) en cas de remboursement.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

SIEGE DU CLUB : SALLE D'ARMES

7, Rue P&M Curie - 68100 MULHOUSE
 Tél : 03.89.42.68.43

PRÉSIDENT : M. ETIENNEY Guillaume

8, rue des Muguet - 68720 HOCHSTATT
 Tél : 06.62.83.47.47

SECRETARIAT : Mme LEYSSENS Isabelle

11 rue de l'ILL - 68720 ILLFURTH
 Tél : 06.15.26.14.89

MAÎTRE D'ARMES : M. GERARD Thierry

7, Rue P&M Curie - 68100 MULHOUSE
 Tél : 06.07.18.50.81

Club d'Escrime FCM-Escrime

7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com